

# **2017-UNAT-755, Ramazani et al.**

## Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a jugé que les appellants n'avaient soulevé ni la différence factuelle ni des questions juridiques différentes de celles interrogées dans les affaires compagnons et éliminé dans le jugement n ° 2017-UNAT-750 (Kagizi et al.) Et donc UNAT a adopté le raisonnement de son jugement antérieur lors des paragraphes 18-27. UNAT a rejeté les appels et a confirmé les jugements UNDT.

## Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Les requérants ont contesté les décisions de ne pas renouveler leur nomination au motif de l'abolition de leurs postes. Undt a jugé que: les défis de l'appelant à l'abolition de leurs postes n'étaient pas à recevoir au motif que les membres du personnel n'avaient pas de position pour contester une décision prise par l'Assemblée générale; Les défis de l'appelant à la non-renouvellement de leurs nominations n'ont pas été à recevoir dans la mesure où ils ont été correctement mis en œuvre en raison de la décision de l'Assemblée générale d'abolir leurs postes; La décision administrative contestée prise à la suite de la décision de l'Assemblée générale était légale; L'instruction administrative pertinente n'a pas été victime d'un recrutement ultérieur des contrats d'entrepreneur individuel de l'appelant; et aucun traitement inégal ne s'est produit dans la mise en œuvre de la restructuration de la mission.

## Principe(s) Juridique(s)

Une décision administrative prise à la suite de la décision de l'Assemblée générale est légale et le secrétaire général ne peut être tenu responsable de l'exécution d'une telle décision.

## Résultat

Appel rejeté sur le fond

## Applicants/Appellants

Ramazani et al.

## Entité

MONUSCO

## Numéros d'Affaires

2016-1022

2016-1023

2016-1024

2016-1025

2016-1026

2016-1027

2016-1028

## Tribunal

TANU

## Lieu du Greffe

New york

## Date of Judgement

7 Fév 2018

## President Judge

Juge Knierim

## Language of Judgment

Anglais

## Type de Décision

Jugement

## Catégories/Sous-catégories

Suppression d'un poste

Licenciement

Compétence / recevabilité (TCNU ou première instance)

## Droit Applicable

Instructions Administratives

- ST/IA/2013/4

## Jugements Connexes

UNDT/2016/133

UNDT/2016/146

UNDT/2016/147

UNDT/2016/134

UNDT/2016/148

UNDT/2016/135

UNDT/2016/149